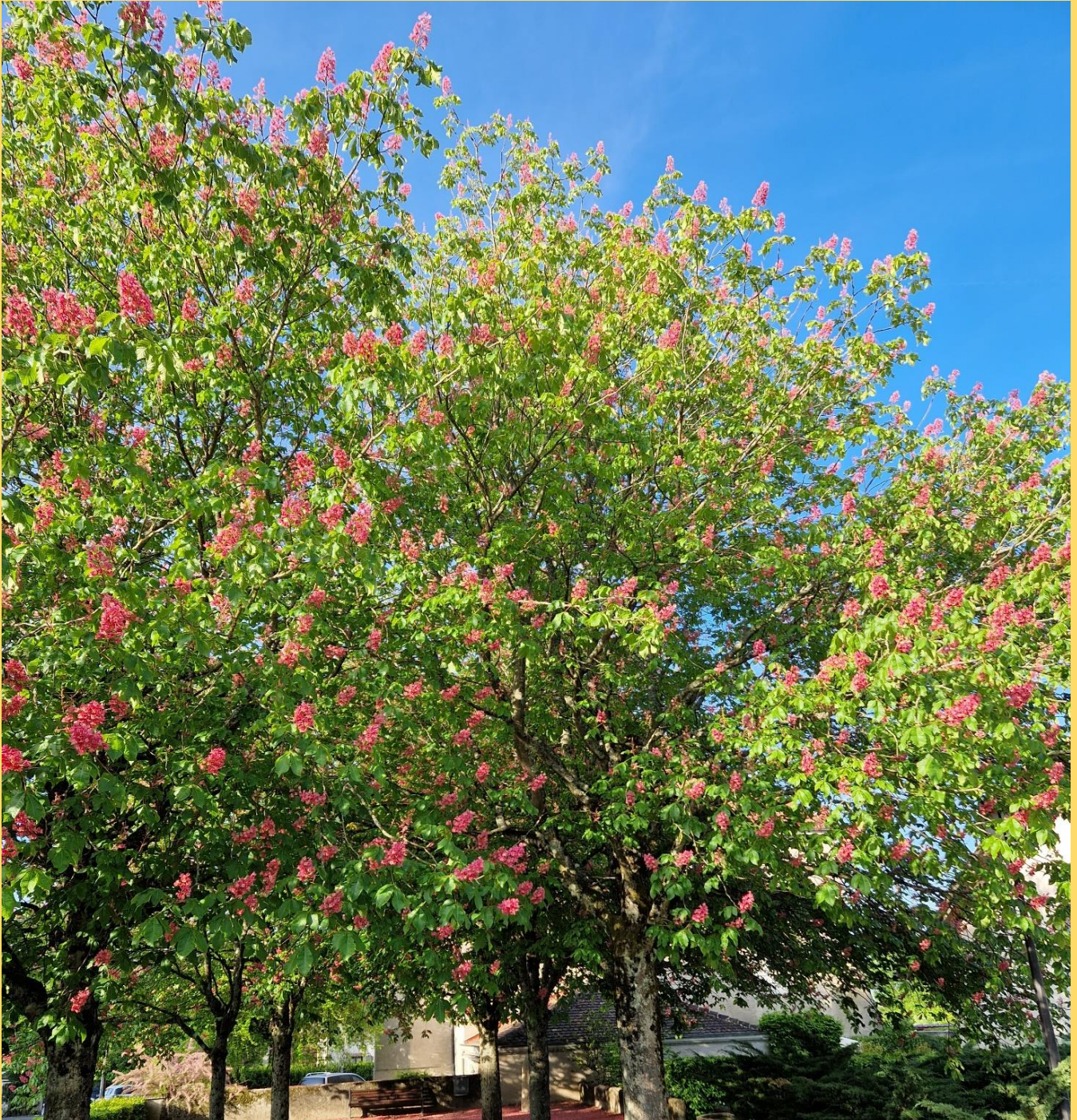




Commune de Laconnex



Rapport administratif et financier 2021





Table des matières

Introduction	5
Exécutif et conseil municipal.....	7
Administration générale	11
Documents officiels	11
Office de l'État civil	12
Demande de naturalisation	12
Bureau de vote	12
Démographie.....	13
Police et gardes-frontières.....	13
Sécurité civile	14
École.....	15
Petite enfance	18
Culture et manifestations	18
Parcs et promenades	20
Sports	20
Jeunesse	21
Aînés	23
Prestations sociales	23
Aide humanitaire.....	24
Transports publics	25
Assainissement.....	26
Protection de l'environnement.....	29
Comptes communaux	31
Commentaire financier	32
Remerciements	33
Annexes.....	34





Introduction

Pour la deuxième année consécutive, la pandémie de COVID a continué d'avoir des répercussions importantes sur la vie de chacune et chacun, et pareillement sur les activités de la commune, même si dans une moindre mesure. Je regrette néanmoins qu'il ait été impossible d'organiser les traditionnels rendez-vous et fêtes villageoises appréciés par toutes et tous car ils constituent la richesse de la vie sociale de notre petite commune.

L'avancement du chantier de construction des canalisations en système séparatif est resté au centre des activités de la commune cette année. Après les travaux au chemin de Mollaz en 2020, l'année 2021 a été consacrée à la mise en œuvre de l'assainissement sur les routes de l'Eaumorte et des Rupettes, ainsi que sur la partie basse de la place du Four-Banal. Une étape particulièrement complexe vu les contraintes engendrées notamment pour le trafic privé et les transports publics. La collaboration avec l'entreprise Bernasconi a continué à être difficile et c'est d'un commun accord qu'il a été mis fin à ce mandat. Aussi, il a été nécessaire de mener une nouvelle adjudication pour les travaux prévus en 2022 et c'est l'entreprise Scrasa qui a reçu le marché.

Hors chantier communal, d'autres travaux de canalisations ont été entrepris sur des voiries privées. En effet, en accord avec l'Office cantonal de l'eau, la commune a accepté d'entrer en matière pour régler les malfaçons des canalisations construites à l'impasse de Jumelles, en s'associant aux propriétaires privés sous la forme d'une opération collective privés qui règle précisément la quote-part financée par chaque propriétaire et celle communale. Se sont greffés à cette opération les travaux de mise en conformité nécessaires en amont dans le secteur des Reblots, pour lesquels une 2^{ème} opération collective privés a été initiée, selon les mêmes principes de répartition financière.

Un autre dossier d'importance a progressé très positivement en 2021, soit la constitution d'un groupement intercommunal du centre sportif de Laconnex dont l'objectif premier est de cofinancer les nécessaires travaux de rénovation de nos terrains de football. Ainsi, les communes d'Avusy, Chancy et Soral vont s'associer à Laconnex pour contribuer à hauteur de 200'000 F chacune à la réfection complète des deux terrains en revêtement synthétique. Ces participations financières viendront compléter celle déjà octroyée par le fonds intercommunal de l'Association des communes genevoises. J'ai donc bon espoir que notre club puisse bénéficier dans un avenir proche de meilleures conditions de jeux plus propices à assurer son développement.

Depuis plusieurs années, vous êtes nombreux à fréquenter le marché organisé une fois par mois sur la place sous les marronniers en face de la mairie. Les organisateurs de ce marché ont sollicité de disposer d'un local adapté pour ranger le matériel et leur demande a été jugée pertinente par le conseil municipal. Aussi, un projet de construction d'un petit bâtiment à côté des garages situés sur le parking de ladite place a été initié, qui comprendrait également un deuxième espace de rangement pour des sociétés locales, ainsi que des sanitaires publics à



disposition des utilisateurs de la place de jeux et des terrains de pétanque. Un projet a été déposé auprès de l'office des autorisations de construire en automne.

Le conseil municipal est en outre entré en matière pour répondre à la demande d'un trio de conseillères municipales de disposer d'un local afin d'y réaliser une petite bibliothèque publique. Ainsi, la mairie a mis à disposition et aménagé un ancien dépôt à l'arrière de la terrasse du café-restaurant. Je me réjouis d'ores et déjà de voir l'aboutissement de cette heureuse initiative.

Pour conclure, après ces deux années exceptionnelles, j'espère vivement que la situation évoluera positivement en 2022 vers un retour à une vie « normale » qui nous permettra de renouer avec l'habituelle convivialité qui fait le bonheur de notre petite commune.





Exécutif et conseil municipal

Les magistrats

Hubert DETHURENS, maire

Thierry Arn, adjoint au maire

Jean-Pierre GANTNER, adjoint au maire



Les conseillers municipaux

Président



Stéphane Grobéty

Vice-président



Laurent Zimmermann



Jean-Luc Baur



Samantha Bavaud-Bocion



Christian Bovier



Andreea Capitanescu
Benetti



Maxime Dethurens



Marc Dupraz



Marie Ducret Gauthey



Rémi Fouchault



Catherine Lachat



Composition des commissions

Formation des commissions

Membre de l'Exécutif responsable

Finances

Hubert Dethurens

Président : Stéphane Grobéty
Membres : Samantha Bavaud Bocion, Andreea Capitanescu Benetti, Maxime Dethurens, Laurent Zimmermann

Bâtiments et sécurité civile

Thierry Arn

Président : Laurent Zimmermann
Membres : Jean-Luc Baur, Marc Dupraz, Rémi Fouchault, Stéphane Grobéty

Ecole et petite enfance

Thierry Arn

Président : Stéphane Grobéty
Membres : Samantha Bavaud Bocion, Marie Ducret Gauthey, Catherine Lachat, Laurent Zimmermann

Sports, culture et loisirs

Thierry Arn

Président : Rémi Fouchault
Membres : Maxime Dethurens, Marc Dupraz, Catherine Lachat, Laurent Zimmermann

Routes, trafic et assainissement

Jean-Pierre Gantner

Présidente : Andreea Capitanescu Benetti
Membres : Jean-Luc Baur, Christian Bovier, Marc Dupraz, Rémi Fouchault

Action sociale et jeunesse

Jean-Pierre Gantner

Président : Christian Bovier
Membres : Jean-Luc Baur, Andreea Capitanescu Benetti, Marie Ducret Gauthey, Catherine Lachat

Protection de l'environnement et déchets

Jean-Pierre Gantner

Président : Maxime Dethurens
Membres : Samantha Bavaud Bocion, Christian Bovier, Marie Ducret Gauthey, Stéphane Grobéty



Principaux points à l'ordre du jour des séances du conseil municipal

Séance du 25 janvier

- Ouverture d'un crédit de construction collecteurs collectif privés Impasse des Jumelles : délibération
- Projet de bibliothèque

Séance du 22 février

- Acquisition d'un terrain
- Borne de recharge pour voitures électriques
- Travaux de mise en séparatif

Séance du 22 mars

- Servitude de passage sur parcelle communale : décision
- Vy-Neuve : modification de la réglementation de vitesse
- Journée de nettoyage de la commune

Séance du 19 avril

- Présentation des comptes communaux 2020
- Groupement intercommunal du centre sportif
- Cadeau de Pâques aux aînés
- Cours de premiers secours et défibrillateur
- Déprédations dans le préau de l'école

Séance du 10 mai

- Rapport administratif et financier du maire pour l'exercice 2020
- Approbation des comptes annuels 2020 : délibération
- Places de parking extérieur Vy-Neuve 3
- Jardin d'enfants
- Sondages géothermiques
- Manifestation « La nuit est belle »

Séance du 7 juin

- Election du président et du bureau du conseil municipal
- Délégation de compétence pour la passation de certains actes authentiques : délibération
- Travaux de mise en séparatif



Séance du 21 septembre

- Travaux de mise en séparatif
- Travaux de mise en séparatif collectif privés Jumelles : fin des travaux
- Crédit d'étude pour la rénovation des terrains du stade : délibération
- Projet bibliothèque et local du marché : rapport de la commission des bâtiments
- Déprédations par des jeunes – mesures prises
- Recours mairie : décision finale
- Trottoir cimetièrè

Séance du 15 novembre

- Budget de fonctionnement 2022 : délibération
- Contribution au Fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU): délibération
- Dégrevement de la taxe professionnelle communale 2022 : délibération
- Attribution du prix du 700^{ème}
- TPG Flexibus
- Signalétique dans le village
- Appel d'offres – travaux de rénovation du stade

Séance du 13 décembre

- Crédit budgétaire supplémentaire de 314'000 F pour un amortissement complémentaire de la construction de la zone sportive : délibération
- Travaux de rénovation des terrains de foot du stade : retour des soumissions
- Travaux SIG sur la Vy-Neuve en 2022 : retour des soumissions
- Abattage du chêne sur la route du Coteau

Les procès-verbaux des séances du conseil municipal et les délibérations sont publiés régulièrement sur notre site internet www.laconnex.ch.



Administration générale

Le secrétariat de la mairie est assuré par Mme Catherine Koumrouyan, secrétaire comptable, et Mme Nadia Dupraz, secrétaire communale, et est à votre disposition le mardi de 14h00 à 18h15 et le jeudi de 10h00 à 12h00.

En dehors de ces horaires, le soussigné, ses adjoints et le secrétariat de la mairie vous reçoivent volontiers sur rendez-vous. Vous pouvez contacter la mairie par courriel à info@laconnex.ch ou par téléphone au 022 756 15 69.



Les informations officielles sont affichées aux panneaux d'affichage communaux (en face de la mairie et place du Four-Banal).

Sur notre site Internet, www.laconnex.ch, vous trouverez toutes les actualités et informations communales régulièrement mises à jour.

Documents officiels

En 2021, ce sont 34 demandes de cartes d'identité qui ont été traitées par le secrétariat de la mairie.

Les demandes de passeports sont à effectuer directement auprès de l'Office cantonal de la population.

Attention, à compter du 29 mars 2022, la prise des données biométriques s'effectue au Centre Cantonal de Biométrie, situé au 2 route de Peney - 1214 Vernier.



Le secrétariat délivre également gratuitement des attestations de domicile aux citoyens suisses.



Office de l'État civil

L'état civil est géré par un groupement intercommunal, dont le siège est à Bernex. C'est donc à la mairie de cette commune que vous devez vous adresser pour toutes les formalités ayant trait à l'état civil (tél. 022 850 92 92).

Pour les habitants de la commune ou étant originaires de Laconnex, la célébration d'un mariage dans notre mairie est bien entendu toujours possible. En 2021, mes adjoints et moi-même avons eu le plaisir d'en célébrer 2.

Demande de naturalisation

Une demande de droit de cité nous est parvenue en 2021.

Bureau de vote

Le Conseil municipal a nommé les responsables du local de vote pour l'année 2021.
Il s'agit de :

Monsieur Pascal Koumrouyan, président
Madame Elsbeth Romer, vice-présidente
Madame Betty Aldi, suppléante du président
Madame Connie Fogler, suppléante de la vice-présidente.

Je remercie les actuels responsables pour leur dévouement. Si vous êtes intéressé par cette fonction, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie ou le président du bureau de vote.



Démographie

Au 31 décembre 2021, notre commune comptait **689** habitants.

Evolution démographique

	2017	2018	2019	2020	2021
Population début d'année	650	681	693	692	715
Naissance	2	4	5	9	6
Décès	5	2	1	1	4
Mouvement migratoire	34	10	-4	15	-28
Population fin d'année	681	693	692	715	689

2021 – Répartition démographique

Hommes	Femmes	0 – 19 ans	20 – 64 ans	65 ans et +	Part en % des étrangers
333	356	141	397	151	14.9

En comparaison à la population cantonale, Laconnex se situe toujours en 43^{ème} position parmi les 45 communes genevoises (les deux autres plus petites communes étant Russin et Gy).

Police et gardes-frontières

Je vous rappelle que la **police cantonale au 117** reste votre interlocuteur de **premier recours** lors d'incidents.

Gendarmerie de Lancy-Onex

Route du Pont-Butin 55 – 1212 Lancy – tél. 022 427 64 20.

Depuis plusieurs années, la commune mandate une société de sécurité privée qui est chargée de la surveillance du village, ainsi que de veiller à la tranquillité publique. Pour ce faire, des patrouilles de surveillance parcourent la commune plusieurs fois par semaine, principalement de nuit. Si vous observez un acte malveillant ou douteux, vous pouvez contacter la société :



Guardian Security Agency
Tél. 0800 800 817 (24h/24)

Pour ce qui concerne les gardes-frontières, les coordonnées sont les suivantes :

Centrale d'engagement et de transmission du corps des gardes-frontières
Tél. 0800 800 310 (appel gratuit) ou 022 979 19 55.

Sécurité civile

Sapeurs-pompiers

L'année 2021 a été une année blanche pour notre compagnie des sapeurs-pompiers. En effet, aucune intervention n'a été effectuée durant cette période. La cellule sapeurs-pompiers du dispositif cantonal ORCA, liée à la pandémie, a été mise en veille dès le mois d'avril 2021.

Nous n'avons enregistré aucune arrivée et aucun départ à la retraite durant cette année. L'effectif est donc stable à vingt-deux, avec deux officiers, cinq sous-officiers et quinze sapeurs. Deux nouveaux chefs d'intervention ont réussi avec brio leur école, soit Guillaume Emery et Delio Ciraud. Je tiens ici à les remercier pour leur engagement au profit de la collectivité.

D'un point de vue plus général, l'organisation cantonale des sapeurs-pompiers est en train d'être modifiée. En effet, un groupement intercommunal sous l'égide de l'ACG a été créé afin que le SIS soit désormais dirigé par toutes les communes genevoises et plus uniquement par la ville de Genève.

Durant les dernières années les sapeurs-pompiers professionnels ont été renforcés afin de pouvoir assurer une présence 24h/24h dans les trois casernes de la ville de Genève.

Concernant les compagnies de volontaires, beaucoup de questions restent en suspens, notamment au sujet de la formation des modalités d'engagement. De multiples groupes de travail sont en cours afin de déterminer quelles seront les implications réelles pour les compagnies de volontaires. En outre, le volet financier doit être encore discuté au niveau politique car une augmentation substantielle de la contribution communale au groupement est à prévoir pour les prochaines années.

Cap.	ARN	Thierry
Lt.	BRYOIS	Christophe
Sgmt.	FOUCHAULT	Rémi
Four.	GABERT	Sébastien
Cpl.	LACHAT	Thomas
Cpl.	EMERY	Guillaume
Cpl.	CIRAUDO	Delio
Sap.	DAVID	Vincent
Sap.	DETHURENS	Xavier
Sap.	HUBERMAN	Benjamin
Sap.	DETHURENS	Maxime
Sap.	MANDALLAZ	Luc
Sap.	CATTIN	Laurent
Sap.	MC GILL	James
Sap.	MANDALLAZ	Henri
Sap.	MANDALLAZ	William
Sap.	GERARDI	Yves-Antoine
Sap.	BRETON	Denis
Sap.	HONEGGER	Julien
Sap.	LACHAT	Denis
Sap.	BAVAUD	Julien
Sap.	PRAZ	Steven



Malgré cet environnement fluctuant, la compagnie de Laconnex est en pleine santé et regarde vers l'avenir avec confiance, car l'amitié liant les différents sapeurs constitue un formidable moteur pour accomplir nos missions.

Je profite de ces quelques lignes pour vous rappeler que lorsque vous avez besoin des pompiers, vous devez composer le **118**. Ainsi, toutes les demandes seront centralisées et les forces d'intervention auront une vision globale de la situation. En finalité, les interventions pourront mieux être coordonnées et les sinistres seront plus efficacement traités.

Comme chaque année, je souhaite également remercier la compagnie pour la magnifique décoration du sapin et les illuminations de Noël du café « chez le Docteur » et de la mairie.



Office Cantonal de la Protection de la Population et des Affaires Militaires (OCPAM)

Notre commune fait partie du regroupement « Champagne » dont le poste de commandement est à Bernex. L'adjoint au maire, M. Jean-Pierre Gantner, assiste régulièrement aux réunions.

Aujourd'hui, son coût par habitant est de 17.00 F.

École

Notre école primaire comportait toujours trois classes à la rentrée scolaire 2021/2022, regroupant les élèves du cycle moyen de l'enseignement primaire de la 5^{ème} à la 8^{ème}. Mmes Marine Schuwey, Lara De Oliveira et Cécile Goepfert en assurent l'enseignement. Plusieurs maîtres spécialisés interviennent également pour les sciences, l'anglais, le soutien scolaire, les activités sportives, musicales et manuelles.

C'est avec plaisir que la commune soutient financièrement les différentes activités et sorties organisées par les enseignantes, en particulier le transport pour les cours de natation au bassin de l'école de Perly.

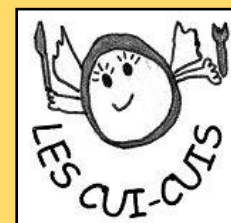
La traditionnelle fête des promotions n'a pas pu avoir lieu en raison des mesures sanitaires, mais une petite cérémonie a été organisée pour les élèves de 8P. L'association des parents d'élèves, APESL, soucieuse de permettre aux enfants de nos villages de clore l'année en beauté a proposé un riche programme d'activités durant la dernière semaine d'école. Ainsi, chaque classe a pu assister à un spectacle de magie et de marionnettes, déguster des crêpes



à la Guinguette, participer à un grand rallye coopératif et bénéficier d'une sortie nature guidée. La fête de Noël n'a malheureusement pas pu avoir lieu.

La direction de notre école, regroupée au sein de l'établissement scolaire de Perly-Certoux, Compesières, Soral et Laconnex, est assurée par M. Frédéric Heiz.

L'association « **Les Cui-Cuis** » continue d'assurer la prestation du restaurant scolaire quatre fois par semaine. En moyenne 22 enfants à Soral et 18 à Laconnex en bénéficient. En outre, est organisé un accueil de 7h30 à 8h et de 16h à 18h à l'école de Soral, fréquenté par environ 15 enfants.



Le comité de l'association comprend des représentants des deux communes de Soral et Laconnex (M. Thierry Arn, adjoint au maire), ainsi qu'un représentant des parents par village.

Le co-financement des communes de Soral et Laconnex couvre le déficit annuel d'exploitation (21'498 F pour Laconnex en 2021).

Les menus des enfants peuvent être consultés sur le site internet de la commune.



L'APESL, association des parents d'élèves de Soral et Laconnex, a pour objectif de favoriser les liens entre élèves, parents, enseignants et communes.

Dans ce but, elle organise des cours périscolaires pour les élèves, de nombreuses manifestations tout au long de l'année scolaire et participe activement à l'organisation et au bon fonctionnement de la vie des écoles de Soral et de Laconnex.

Le contexte sanitaire contraignant a passablement compliqué l'organisation des manifestations habituelles, c'est pourquoi l'APESL s'est beaucoup investie pour proposer aux élèves et à leurs familles des sources de distractions, de loisirs et de découvertes.

Les enfants ont pu profiter des animations suivantes :

- Atelier Tatout – 15 mai à l'école de Laconnex – cet atelier a proposé, à travers une approche ludique, valorisante et personnalisée, des outils simples et concrets pour rester en sécurité et apprendre le respect de soi et des autres, afin de prévenir toute situation de violence, qu'elle soit verbale ou physique.
- La Nuit est belle – 21 mai à l'école de Soral – le bénéfice de la vente de pâtisseries a été reversé à l'école de Laconnex pour financer différents projets.
- Troc-jouets – 29 mai à la Fermette
- Audition de musique – 2 juin et 15 décembre



- Cours Pro Vélo – 6 juin entre Soral et Laconnex – cours organisé tous les deux ans, afin de permettre aux enfants de se familiariser avec la pratique du vélo et le code de la route.
- Promotions réinventées – 28 juin au 2 juillet
- Santescalade – de septembre à décembre – 10 sessions d’entraînement à la course, accompagnées d’une partie théorique de sensibilisation à l’alimentation équilibrée
- Ciné famille – 7 novembre à Soral – en collaboration avec la mairie de Soral, l’association Dire et Lire et le Ciné-club de Soral.
- Fête de l’Escalade – 9 décembre dans chaque école – les festivités ont dû être annulées au dernier moment en raison du contexte sanitaire, mais les élèves des deux écoles ont tout de même pu assister à un conte sur l’histoire de Genève et de l’Escalade.

Je tiens ici à remercier tout particulièrement le comité pour l’énergie et le temps investi pour le divertissement et le bien-être de nos enfants.





Petite enfance

Notre jardin d'enfants "Les enfants de la Feuillée" a accueilli cette année 23 enfants (17 de Soral et 5 de Laconnex) de 2 à 4 ans.



Mme Samantha Bavaud Bocion, conseillère municipale, représente notre commune au sein du comité.

La commune de Laconnex a contribué au financement de la structure pour un montant de 8'492 F.

L'Association "Le Couffin" continue de son côté à soutenir le placement d'enfants de la Champagne en famille d'accueil de jour.



La commune, représentée par M. Thierry Arn, participe régulièrement au comité et a contribué au financement de cette structure à hauteur de 3'427 F.

La recherche de familles d'accueil reste une priorité pour l'association, afin de pouvoir offrir plus de possibilités de garde.

Culture et manifestations

- Le 13 mars, la **journée de nettoyage de la commune** a réuni de nombreuses personnes, malgré une forte bise. De nombreux déchets ont été ramassés au bord de nos routes, dans le village et dans les champs. Un grand merci aux organisateurs et aux participants pour leur énergie et leur dévouement.



- La météo peu clémente le 21 mai lors de « **La nuit est belle** », n'a pas permis d'observer les étoiles et seule la conférence sur l'astronomie a pu avoir lieu au rez de la mairie. Un grand merci aux personnes qui ont organisé cette soirée.



- La commune a organisé, en collaboration avec AS Formation, un **cours de premier secours BLS-AED** destiné aux personnes souhaitant faire partie du réseau de premiers répondants genevois « Save a Life ».

- **Le marché** a pu reprendre ses activités dès le mois de juin.

- La Jeunesse a organisé son traditionnel **tournoi de pétanque** le 4 juillet.



- La fête nationale du **1^{er} août** a eu lieu à Soral.
- Du 18 au 21 août, la Jeunesse a transformé un champ en cinéma drive-in pour vous proposer 4 films lors de l'événement « **Lacollywood** ».
- Le 3 septembre, nous avons eu le très grand plaisir d'accueillir à nouveau un **spectacle itinérant** du Théâtre de Carouge en collaboration avec le Teatro Malandro et mis en scène par Omar Porras : **Carmen, l'audition !**



- Le 30 octobre, la Jeunesse a organisé son **Bal d'Halloween**.
- **Deux boîtes à livres** sont toujours mises à votre disposition, dans le parc de jeux en face de la mairie et devant l'école, afin d'échanger des livres. Pour rappel, merci de ne pas considérer cette boîte comme un dépôt, mais d'y laisser deux à trois livres au maximum. De plus, les boîtes étant à disposition de tous, veillez à ne pas déposer d'ouvrages susceptibles de choquer un jeune public.

Pour rappel, la Loi sur la restauration, le débit de boisson, l'hébergement et le divertissement (LRDBHD) et son Règlement d'application (RRDBHD) impliquent que les communes sont dorénavant compétentes pour délivrer les autorisations aux organisateurs de manifestations et d'événements de divertissement public qui ont lieu sur leur territoire.

Dès lors, toute personne désirant organiser une manifestation publique doit remplir une demande d'autorisation. Les formulaires nécessaires sont disponibles sur le site internet de la commune ou directement en ligne, via le guichet unique de l'Etat de Genève (<http://ge.ch/e-demarches/manifestations>).



Parcs et promenades

Tout au long de l'année, notre employé communal assure efficacement l'entretien des espaces publics, avec l'aide de jeunes du village à la belle saison.

Je rappelle aux propriétaires de chiens les règles de comportement quant au maintien de la propreté : garder les chiens en laisse dans tout le périmètre du village, ramasser systématiquement leurs crottes et respecter **l'interdiction d'accès aux deux places de jeux** (en face de la mairie et au préau de l'école), de nombreuses déjections y sont malheureusement encore trouvées. Les détenteurs de chien(s) ont l'obligation d'acquiescer à partir du 4 janvier et avant le 1er avril la marque de contrôle officielle dans leur commune de domicile (médaille mise à disposition gratuitement à la mairie).

Merci également aux cavaliers de bien vouloir ramasser le crottin de leur monture, des poubelles à cet effet étant mises à disposition par les écuries du Pêcher que je remercie une nouvelle fois pour cette action.

Sports

Le FC Etoile Laconnex comptabilisait en 2021 plus de 300 joueuses et joueurs répartis dans 13 équipes (dont une féminine). Malgré les mesures anti-Covid toujours partiellement en vigueur, les divers championnats ont pu se terminer presque normalement et nous tenons ici à remercier tous les entraîneurs et entraîneuses qui ont réussi à mobiliser nos joueuses et joueurs durant ces deux dernières années compliquées.



Malheureusement, les manifestations ainsi que les tournois prévus, dont le tournoi international pour les juniors E + D, ont tous dû être annulés.

En août, les membres ont pu reprendre le chemin des entraînements avec les précautions qui s'imposaient. Le championnat 2020-2021 a débuté en septembre, mais a malheureusement dû être interrompu à nouveau en octobre, avec l'arrivée de la deuxième vague du Covid-19.

Le comité du FC Etoile Laconnex se tient bien entendu à votre disposition pour toute demande ou question. Rappelons que leur engagement et celui des entraîneurs repose à 100% sur du bénévolat.

Vous trouverez toutes les informations nécessaires et les contacts sur le site internet: www.fcetoilelaconnex.ch.



Le Club des 100 du FC Etoile Laconnex peut toujours compter sur la fidélité d'environ 160 membres prêts à s'investir pour aider financièrement notre club de football. En raison de la crise du COVID, les tournois à l'étranger prévus pour nos juniors ont été annulés et le Club des 100 a donc été moins sollicité. Toutefois, il a investi dans des équipements pour les petits de l'école de football et dans l'achat de matériel d'entraînement plus particulièrement destiné au secteur formation.



Si vous souhaitez être tenu au courant de ses activités ou rejoindre le club, vous trouverez toutes informations utiles à l'adresse suivante : <https://www.fcetoilelaconnex.ch/clubdes100>

Autres activités sportives

- Grâce à la collaboration du café « chez le Docteur », nous avons une nouvelle fois mis à disposition de la population des abonnements du **Genève-Servette Hockey club**, ainsi que du **Genève-Servette Football club**.

Les associations sportives suivantes offrent toujours de nombreuses possibilités de cours :

- ◆ Le groupement gymnique
- ◆ L'association des Pony-Games
- ◆ La société de tir
- ◆ Le motocross club Les Meyrinos
- ◆ Le club de pétanque
- ◆ Le groupement d'aéromodélisme de Genève (GAM)

Je profite de cette occasion pour les remercier de leur investissement et des activités qu'elles déploient au bénéfice de nombreuses personnes de Laconnex et des environs.

Vous trouverez leurs coordonnées sur notre site internet.

Jeunesse

- ◆ Treize jeunes de notre commune ont atteint leur majorité en 2021. Il s'agit, par ordre alphabétique, de : Selma Abdessadak, Jules Florey, Jenna Gilgen, Diego Gindre, Marie Juriens, Alicia Krasniqi, Mathieu Lachat, Elsa Narvaez, Celia Nese, Luca Pierdomenico, Yan Poncioni, Sofia Rybicki Justo, Timothy Wijkström.
- ◆ **Fonds du 700^{ème}** : ce fonds a été attribué à Teo Spahr qui souhaite développer un projet musical.
- ◆ Durant les **vacances d'été**, dix jeunes de la commune ont été employés pour la voirie et l'entretien des bâtiments.



- ◆ Nous avons eu le plaisir de récompenser **les jeunes diplômés** suivants pour l'obtention d'un diplôme de fin d'études d'un enseignement secondaire II ou d'un apprentissage : Selma Abdessadak, Enzo Cavaliere, Alexia Cazzola, Augustine de Montmollin, Adeline Fontaine, Jenna Gilgen, Yann Gilgen, Frederick Grove, Stefania Nigro, Timothy Wijkström, Laura Zamperini.
- ◆ Des travailleurs sociaux hors-murs de la **FASe** (Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle) continuent d'effectuer des tournées régulières dans le village pour discuter avec les jeunes et tenter de régler les problèmes que ceux-ci peuvent parfois poser. La subvention annuelle s'élève à 8'837 F.
- ◆ La commune reste engagée dans le dispositif **CapEmploi** afin d'aider les jeunes en difficulté de formation. La subvention annuelle est de 6'097 F.
- ◆ Finalement, une participation financière est toujours versée aux colonies et camps de vacances fréquentés par les enfants de la commune durant l'été, cela à hauteur de 15 F par enfant et par jour, soit pour un total de 1'755 F.

Société de jeunesse

Cette année, notre société de Jeunesse (13 membres) a organisé son traditionnel tournoi de pétanque, Lacollywood, le bal d'Halloween et le vin chaud lors de la décoration du sapin de Noël.





Aînés

Puisqu'il n'a pas été possible d'organiser de sortie, ni le repas de Noël, en 2020, un petit panier garni de produits locaux et de douceurs a été distribué par les membres du conseil municipal, quelques jours avant Pâques, à l'ensemble de nos aînés.

La sortie du printemps a une nouvelle fois dû être annulée, mais nous avons eu le très grand plaisir de pouvoir organiser le repas de Noël le dimanche 19 décembre. Un excellent dîner, préparé par Océane Arn et sa brigade, des artistes du cirque de Noël et la traditionnelle dégustation de whiskys, présentés par M. Martin Taylor que je remercie encore une fois, ont magnifiquement contribué à la réussite de cette journée.

Comme depuis de nombreuses années, nos aînés ont renoncé au cadeau de Noël de la commune pour offrir la somme correspondante (1'200 F) à l'association Voix Libres dont l'objectif principal est de prévenir et éradiquer le travail des enfants dans les mines en Bolivie.



Prestations sociales

Notre commune est rattachée à l'Institution Genevoise de Maintien à Domicile (IMAD) de Bernex et contribue à hauteur de 11'885 F à son fonctionnement. 10 personnes de Laconnex ont bénéficié des prestations de l'IMAD en 2021.

Vous pouvez vous adresser à l'IMAD au **022 420 20 14** pour toute demande d'aide sociale, mais aussi pour du soutien en cas d'enfants malades, des consultations de santé maternelle et infantile suite à une naissance, ainsi que pour un appui en cas de situation familiale difficile.



Aide humanitaire

Centre de formation au Burkina Faso (www.burkina.ch)

Ecole

En raison de la fermeture de l'école pendant 6 mois en 2020, les résultats scolaires de l'année 2020-2021 n'ont pas été bons et de nombreux élèves ont quitté l'école découragés par leurs mauvaises notes. L'effectif total de notre centre de formation est de 160 élèves pour l'année scolaire 2021-2022, dont 48 en construction métallique, 26 en couture et 86 dans l'enseignement général.

Nouvelle formation en agriculture et élevage

La DDC Suisse, en partenariat avec l'état burkinabé, a développé et financé une formation pour les jeunes (14 à 18 ans) déscolarisés de la région de Pô. Ce projet est la suite de nos 2 cycles de formation en agriculture bio. Il a été décidé de mettre les infrastructures de l'école et les champs à disposition pour former 300 jeunes, soit 10 classes de 30 élèves.

Agriculture

Les pluies irrégulières n'ont pas permis de bonnes récoltes. Heureusement, la nouvelle organisation de la zone de maraîchage permet de cultiver presque toute l'année des légumes de bonne qualité grâce aux deux forages qui alimentent les citernes d'eau. Les cours d'agriculture bio ont été bénéfiques, les parcelles sont maintenant bien cultivées et produisent plus qu'auparavant.

Parrainages et recherche de fonds

Actuellement 54 jeunes sont parrainés par des personnes de nos communes, mais de nombreux enfants ne peuvent pas venir se former faute de moyens financiers. Nous cherchons toujours de nouvelles personnes, afin d'assurer un meilleur avenir à d'autres jeunes et les soutenir financièrement. La liste des élèves en attente de parrainage est encore longue ! Une course à pied ou marche (BurkinaRun, avec une subvention communale complémentaire de 1'600 F) et le traditionnel concert du mois d'août à Soral, avec le soutien des communes de Laconnex et Soral, ont été organisés afin de récolter des fonds supplémentaires.

J'aimerais conclure en remerciant chaleureusement M. Philippe Lädemann pour son engagement et M. Victor Pahoulabou, directeur fidèle et dévoué.

Notre subvention annuelle de 7'000 F est donc fort bien dépensée et sera reconduite les prochaines années.



Subventions à des œuvres caritatives

Notre commune a soutenu de nombreuses associations caritatives pour un montant de 8'000 F en Suisse et de 3'500 F à l'étranger. Cette année, l'exécutif communal a également utilisé le Fonds de bienfaisance, pour un montant global de 500 F, à Helvetas pour soutenir les personnes vulnérables face à la pandémie de coronavirus au Nepal.

Transports publics

Comme les années précédentes, la commune continue à soutenir les familles en subventionnant à hauteur de 50 F l'acquisition ou le renouvellement d'un abonnement annuel par tout jeune en formation, jusqu'à la fin de l'enseignement post-obligatoire. Ce sont ainsi 36 jeunes de notre commune qui ont pu bénéficier de cette contribution.

La commune participe toujours, pour un montant de 1'446 F, au financement du réseau NOCTAMBUS qui assure deux trajets nocturnes, les vendredis et samedis soirs. Le détail de la ligne reliant Laconnex se trouve sur notre site internet.

Depuis décembre 2021, notre commune bénéficie du tpgFlex, un service de bus à la demande dans les communes d'Avully, Avusy, Cartigny, Laconnex, Soral, Viry et La Plaine. Commandez votre course sur l'application, votre chauffeur vient vous chercher et vous dépose à l'arrêt choisi. Vous trouverez toutes les informations sur le site des TPG.

Pour rappel, tout habitant de Laconnex peut bénéficier de l'achat, pour un coût de 45 F, d'une carte journalière CFF auprès de la commune de Bernex.



Assainissement

Route de l'Eaumorte
Construction des canalisations eaux claires et eaux usées





**Bas de la Place du Four-Banal
Un écheveau difficile à démêler !**





Route des Rupettes
Travaux compliqués vu l'étroitesse de la voirie





Protection de l'environnement

Gestion des déchets

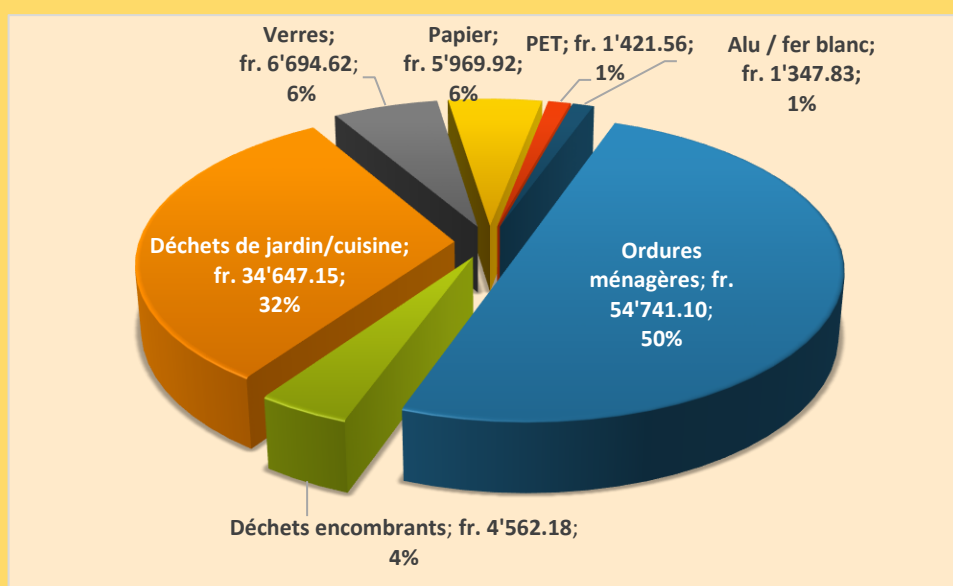
Je suis très heureux de constater que notre commune contribue toujours plus efficacement au tri et au recyclage des déchets. Laconnex recycle en effet 70 % de la totalité de ses déchets et le volume de déchets incinérés par habitant continue de diminuer.

Conformément à la législation fédérale et cantonale, les communes genevoises doivent mettre en œuvre des mesures afin d'inciter les entreprises à mieux trier leurs déchets. Les déchets des entreprises de Laconnex ont donc fait l'objet de plusieurs relevés de pesage et ce sont **20.25 tonnes** qui ont été facturées aux entreprises pour un montant de CHF 4'744.00.

Statistiques

Types de déchets	2018		2019		2020		2021	
	Tonnage	par hab (en kg)	Tonnage	par hab (en kg)	Tonnage	par hab (en kg)	Tonnage	par hab (en kg)
	693 habitants		692 habitants		715 habitants		689 habitants	
Ordures ménagères	112.26	161.99	98.57	142.44	100.11	140.01	94.359	136.95
Déchets encombrants	10.39	14.99	9.16	13.24	13.62	19.05	11.78	17.10
Déchets de jardin/cuisine	98.02	141.44	95.52	138.03	106.47	148.91	105.81	153.57
Verres	69.36	100.09	36.35	52.53	77.72	108.70	38.06	55.24
Papier	43.23	62.38	39.63	57.27	41.41	57.92	49.32	71.58
PET	2.93	4.23	2.42	3.50	2.36	3.30	2.47	3.58
Alu/fer blanc	3.74	5.40	3.47	5.01	3.24	4.53	1.67	2.42

Coûts transport et traitement





Les flacons en plastique se jettent exclusivement avec les ordures ménagères, pas dans le PET.

Seules les bouteilles de boissons en PET sont recyclées.

Je vous remercie également d'être attentifs à respecter l'usage en vigueur à la déchetterie, en particulier de ne rien déposer en dehors des différentes bennes.

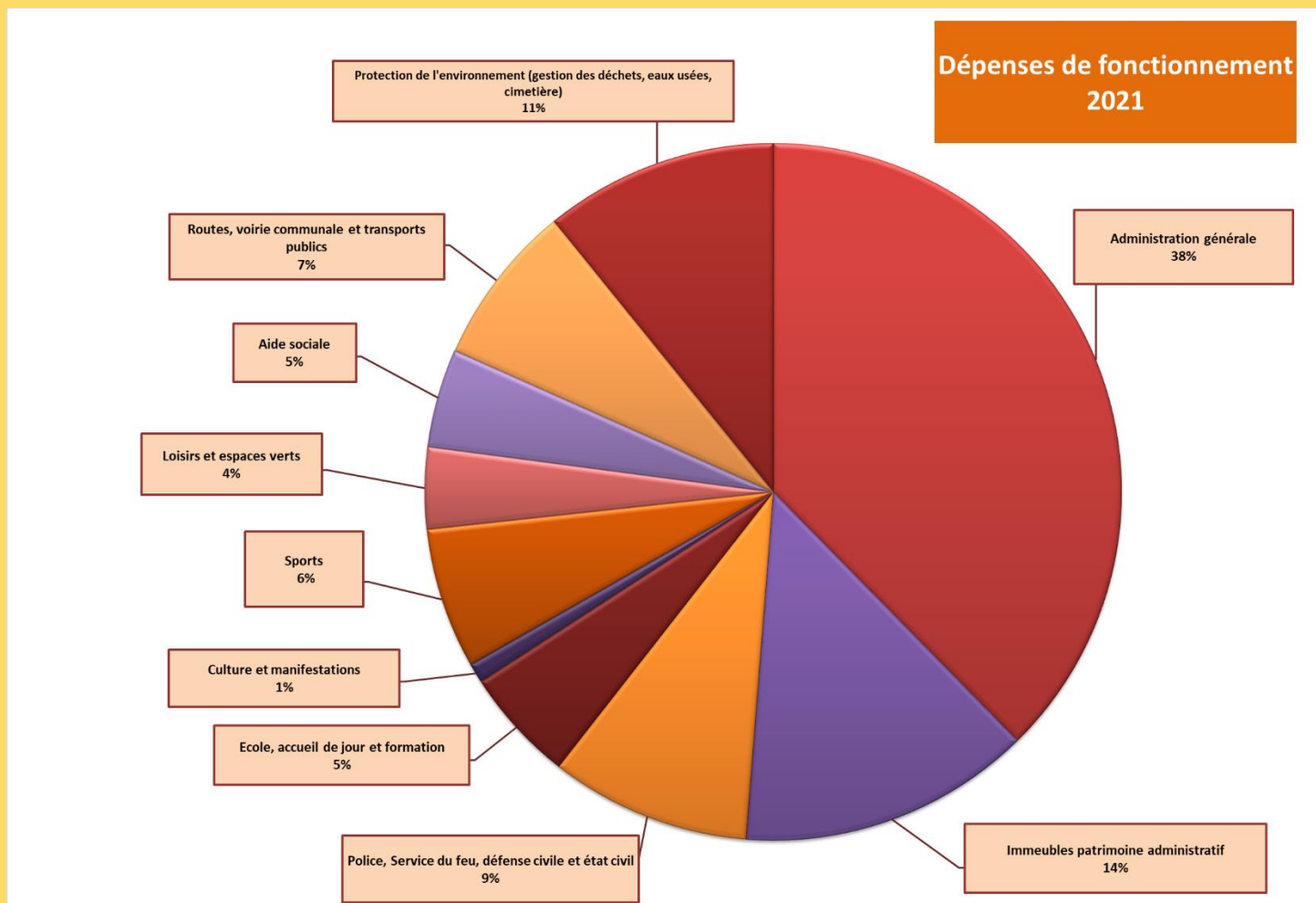




Comptes communaux

Le résultat des comptes 2021 se présente comme suit :

Charges de fonctionnement	2'184'037.31	F
<i>dont amortissements</i>	628'827.00	F
Revenus de fonctionnement	2'511'748.93	F
Excédent de revenus	327'711.62	F
Investissements	1'356'577.07	F
Centimes additionnels	44	





Commentaire financier

Comme l'an dernier, en raison du COVID, les loyers communaux des commerces contraints de stopper leurs activités pendant plusieurs mois en début d'année ont été annulés et la commune a maintenu le dispositif de désinfection des salles de classe de l'école durant toute la période scolaire. L'impact financier sur les comptes communaux 2021, néanmoins marginal, est estimé à 50'808 F dont 25'000 F de diminution de recettes.

La commune a engagé cette année un gros effort financier en matière de financement d'investissements. Ce sont en effet 800'000 F qui ont été dépensés pour la réalisation de la 2^{ème} étape des travaux de construction des canalisations. Pour rappel, hormis les dépenses de réfection hors fouilles de la chaussée et de rénovation de l'éclairage public, la commune sera remboursée, au fur et à mesure des amortissements, par le fonds intercommunal d'assainissement de la majeure partie de son investissement. Aujourd'hui, la totalité des travaux déjà réalisés en 2020 et 2021 représente un montant de 1'763'000 F.

En outre, en accord avec le principe voté par le conseil municipal en septembre 2019, la commune a octroyé des subventions pour un montant global de 13'935 F aux propriétaires privés qui ont mis en conformité leurs canalisations et les ont raccordées au nouveau réseau communal. Je vous rappelle que cette subvention est plafonnée au maximum à 7'000 F par raccordement privé sous domaine public communal et que tous les propriétaires seront concernés au fur et à mesure de l'avancement des travaux d'assainissement communaux.

Par ailleurs, deux crédits d'investissements ont été votés pour financer les travaux collectifs privés de construction des canalisations à l'impasse des Jumelles et du secteur Reblets, respectivement pour un montant de 420'850 F et de 245'000 F, avec une participation des propriétaires des bienfonds concernés à hauteur de 239'673 F (Jumelles) et 46'452 F (Reblets).

A l'instar des exercices précédents, la commune a encaissé un complément de recettes fiscales par rapport au montant porté au budget 2021. Ce supplément n'a toutefois pas été aussi conséquent qu'en 2020 puisqu'il s'est élevé à 184'759 F.

Les dépenses communales restent très stables d'une année à l'autre, ce dont je me félicite, car cela permet à la commune de pouvoir en grande partie autofinancer ses investissements qui ont représenté un montant de 1'356'577 F en 2021. De même, la bonne santé financière de la commune autorise la comptabilisation d'amortissements complémentaires du patrimoine administratif pour des investissements terminés.

Il faut toutefois garder à l'esprit que, dans les prochaines années, de nombreux projets de transfert de compétences entre canton et communes vont induire des reports de charges non négligeables pour les finances communales, même si un dispositif de compensation partielle est prévu. En outre, en 2022, la commune s'est engagée à prendre trois places de crèches dans la future institution d'accueil de la petite enfance d'Aire-la-Ville. Si cette décision me semble répondre à un besoin manifeste, elle va engendrer un coût pour la commune (hors participation des familles) évalué à 129'000 F soit 43'000 F par place.



Remerciements

Mesdames et Messieurs habitantes et habitants de Laconnex,
Chères et chers membres du conseil municipal,

Après cette première année de nouvelle législature, j'ai plaisir à constater que tous les nouvelles et nouveaux élus semblent avoir trouvé leur place au sein de notre conseil et participent dans un état d'esprit très positif aux débats, ce dont je les remercie chaleureusement.

De même, je félicite M. Stéphane Grobéty, désigné à la fonction de président du conseil municipal, pour le sérieux avec lequel il a su mener les séances et le remercie du temps consacré à préparer les dossiers avec l'exécutif.

Ma gratitude va également à mes adjoints, Messieurs Arn et Gantner, qui consacrent beaucoup de leur temps aux affaires communales et collaborent avec une grande compétence et efficacité à traiter les nombreux dossiers qui relèvent de leurs dicastères.

Mes remerciements vont en outre à toutes et tous qui, à un titre ou à un autre, s'engagent bénévolement dans les associations locales et contribuent ainsi à préserver maintes activités très appréciées.

Finalement je remercie vivement les collaborateurs de la commune, Mesdames Dupraz et Koumrouyan, et M. Krasniqi, de leur diligence et dévouement pour traiter au mieux les activités nombreuses et variées qui leur sont confiées.

Hubert Dethurens
Maire



Annexes

- Rapport de l'organe de révision
- Bilan
- Compte de résultat échelonné
- Compte de résultat par fonction
- Investissements